



## Définitions des indicateurs

L'accès à de l'eau de boisson salubre est estimé en fonction du pourcentage de la population bénéficiant d'une forme ou d'une autre d'approvisionnement en eau amélioré, telles que décrites ci-dessous. De la même façon, l'accès à des infrastructures d'évacuation des excréta est estimé en fonction du pourcentage de la population disposant d'un système d'assainissement amélioré. Des installations d'assainissement « amélioré » sont celles qui offrent un espace privé et de bonnes conditions d'hygiène. Les technologies d'approvisionnement en eau amélioré fournissent en principe de l'eau de boisson plus salubre que celles que l'on qualifie de non améliorées. Voir page 23 pour une explication plus complète de ces définitions.

### Sources d'approvisionnement en eau potable amélioré

- Raccordement des habitations au réseau
- Borne-fontaine
- Puits foré
- Puits creusé protégé
- Source protégée
- Citerne d'eau de pluie

### Sources d'approvisionnement en eau potable non amélioré

- Puits non protégé
- Source non protégée
- Rivière ou étang
- Eau fournie par un vendeur
- Eau en bouteille\*
- Approvisionnement par camion-citerne

### Installations d'assainissement amélioré

- Raccordement au tout-à-l'égout
- Raccordement à une fosse septique
- Latrines à chasse d'eau rudimentaire
- Latrines à fosse simple\*\*
- Latrines à fosse, améliorées et autoventilées

### Installations d'assainissement non amélioré

- Latrines publiques ou communes
- Latrines en plein air
- Tinette

\*L'eau en bouteille est considérée comme non améliorée en raison des limitations concernant la quantité susceptible d'être fournie et non pas en raison de la qualité.

\*\*Seulement un petit nombre de latrines de type mal défini est inclus dans l'estimation de la couverture de l'assainissement.





## Objectif de ce rapport

**E**n septembre 2000, 189 États Membres des Nations Unies ont adopté les Objectifs du Millénaire pour le développement qui fixent des cibles claires et définies dans le temps pour accomplir des progrès dans des domaines essentiels du développement. Si ces cibles sont atteintes, l'avenir et la vie de milliards d'individus sur notre planète seront directement affectés. Ainsi, le monde s'engagera dans une voie positive à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'Objectif 7 est d'assurer un environnement durable. L'une de ses cibles fait l'objet de ce rapport :

**Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à l'assainissement de base.**

Bien que les Objectifs du Millénaire pour le développement aient été formulés en 2000, la plupart de leurs cibles, y compris celles qui ont trait à l'eau et à l'assainissement, ont été définies en 1990. Par conséquent, l'année 2002, la dernière pour laquelle des données complètes sont disponibles, peut être considérée comme l'étape intermédiaire avant la date butoir de 2015.

Ce rapport, préparé par le Programme commun OMS /UNICEF de surveillance (PCS), contient des données sur la couverture de 1990 et de 2002 aux niveaux national, régional et mondial, ainsi qu'une analyse des tendances projetées jusqu'en 2015. Il marque aussi le début d'un nouveau cycle d'établissement de rapports plus fréquents, qui renforcera les capacités des secteurs aux niveaux national et sous-national.

Le rapport invite les pays individuels et la communauté internationale à jeter un regard réaliste sur ce que nous avons accompli jusqu'ici et sur ce qu'il nous reste à faire pour honorer nos engagements.



## Pourquoi la cible doit-elle être atteinte

**L**oin des yeux du public, une crise invisible continue de sévir. Elle ne vaporise pas des dizaines de personnes à la fois, comme le ferait une bombe, ou n'engloutit pas en un instant des villes entières, à la manière d'une inondation. Mais elle tue ses victimes – pour la plupart des bébés et des jeunes enfants – sans faire de bruit, en les fauchant un par un dans les villages ruraux et les bidonvilles urbains de tous les coins du monde en développement.

Chaque jour, cette catastrophe implacable mais largement invisible cause la mort de plus de 3 900 enfants de moins de cinq ans, selon l'OMS. Et pour chaque enfant qui meurt, une multitude d'autres personnes, enfants et adultes, souffrent de problèmes de santé, voient leur productivité diminuer et perdent des occasions de s'instruire.

Que cache cette perte à grande échelle de vies et de potentiel humain ? L'absence d'une chose que tous les lecteurs de ce rapport considèrent aller de soi, quelque chose de simple, d'anodin et de commun : des toilettes et autres formes d'approvisionnement en eau et d'assainissement améliorés.

Il convient de souligner que, fort d'une couverture de 83 %, le monde est en bonne voie d'atteindre la cible de l'eau potable fixée dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. Pourtant, il faut reconnaître que les progrès sont lents en Afrique subsaharienne et que l'assainissement ne s'est pas amélioré dans la plupart des régions en développement. On estime à 2,6 milliards le nombre de personnes ne bénéficiant pas d'un système d'assainissement amélioré. Et si la tendance observée en 1990-2002 se poursuit, le monde manquera la cible de l'assainissement d'un demi-milliard de personnes.

Les chiffres et les tendances cités dans ce rapport indiquent, sur la base d'enquêtes et de recensements nationaux, à quel point nous sommes loin d'avoir atteint la cible de l'assainissement. Mais elles montrent aussi que plusieurs pays à faible revenu ont fait des progrès considérables pour étendre les services, malgré une croissance rapide de la population et la stagnation économique. La leçon que nous pouvons tirer de leur exemple est qu'il est possible de faire des progrès rapides, et que les objectifs, tout en étant ambitieux, sont à notre portée.

Pour atteindre la cible de l'assainissement, 1 milliard de citoyens supplémentaires et près de 900 millions de personnes vivant dans des communautés rurales souvent isolées devront avoir accès à des services d'assainissement amélioré. Il ne sera pas facile d'accomplir cette tâche d'ici à 2015. Mais cela prouvera qu'avec une vision claire, le monde peut réussir si tous les pays de la terre sont engagés et déterminés.

Les progrès réalisés pour atteindre les cibles de l'eau potable et de l'assainissement se traduiront par une meilleure santé,

une vie plus longue et une dignité accrue pour des milliards de pauvres dans le monde. Cela sera aussi une contribution importante à la réalisation d'autres Objectifs du Millénaire pour le développement.





## Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement

### Objectifs du Millénaire pour le développement

### Contribution de l'approvisionnement en eau potable et des systèmes d'assainissement améliorés

#### Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

- La sécurité des moyens d'existence d'un foyer est tributaire de la santé de ses membres ; les adultes malades ou qui doivent s'occuper d'enfants malades sont moins productifs.
- Les maladies causées par une eau insalubre et un assainissement inadéquat entraînent des coûts élevés par rapport aux revenus des pauvres.
- Des individus en bonne santé assimilent mieux les nutriments contenus dans la nourriture que ceux qui souffrent de maladies hydriques, comme les infestations d'helminthes, qui privent leur hôte de ses calories.
- Le temps perdu à aller chercher de l'eau et les problèmes de santé contribuent à la pauvreté et à une moindre sécurité alimentaire.

#### Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

- Des enfants en meilleure santé et exempts de la corvée d'eau vont à l'école plus souvent, en particulier les filles.
- Des installations d'assainissement séparées pour les filles et les garçons à l'école encouragent les filles à rester à l'école, notamment lorsqu'elles entrent dans l'adolescence.

#### Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Le temps gagné, une meilleure santé et la réduction du travail résultant de services d'approvisionnement en eau amélioré donnent aux femmes la possibilité de se livrer à des activités productives, de s'instruire et de se divertir.
- Une source d'approvisionnement en eau et des installations d'assainissement à proximité de chez elles réduisent les risques encourus par les femmes et les filles en allant chercher de l'eau ou un endroit à l'abri des regards.

#### Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

- L'assainissement et l'approvisionnement en eau amélioré réduisent la morbidité et la mortalité juvénile-infantile.

#### Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

- L'accessibilité d'une source d'approvisionnement en eau réduit les efforts physiques et les problèmes de santé associés au portage de l'eau et, par conséquent, les risques de mortalité maternelle.
- L'eau salubre et l'assainissement de base sont indispensables dans les centres de santé pour que les règles de l'hygiène soient respectées après un accouchement.

#### Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

- L'eau salubre et l'assainissement de base contribuent à prévenir des maladies hydriques, notamment les maladies diarrhéiques, la schistosomiase, la filariose, le trachome et les helminthes.
- La fiabilité de l'approvisionnement et une meilleure gestion de l'eau dans les établissements humains réduisent les risques de transmission du paludisme et de la dengue.

#### Objectif 7 : Assurer un environnement durable

- Le traitement et l'évacuation adéquats des eaux usées permettent de mieux préserver les écosystèmes et de réduire la pression exercée sur des ressources d'eau douce limitées. L'exploitation prudente des ressources en eau évite de polluer la nappe phréatique et contribue à minimiser le coût du traitement de l'eau.

#### Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Les programmes et les partenariats pour le développement doivent reconnaître le rôle fondamental de l'eau potable et de l'assainissement de base pour le progrès économique et social.